

SOMMAIRE

CSEE dédié CSSCT : Consultation sur l'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail à la DORM 2027	1
Le CSEE ordinaire de septembre	2

Le CSEE de septembre s'est tenu sur une seule matinée. Il a débuté par une réunion dédiée à la CSSCT, centrée sur la désignation des deux prestataires de médecine du travail pour 2027 à Mayotte et La Réunion. La séance ordinaire a suivi, sans aucun sujet lié à l'entreprise à l'ordre du jour. Les élus ont d'abord approuvé les PV précédents, puis ont pris connaissance des résultats financiers positifs et des données RH arrêtées à fin août. Des échanges soutenus ont ensuite eu lieu dans la rubrique « Vie du CSEE », notamment autour de la mise en place d'un système de précommande pour la carte cadeau « Noël des adultes », afin d'améliorer l'organisation et la gestion de cette prestation.

CSEE dédié CSSCT : Consultation sur l'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail à la DORM 2027

Médecine du travail : Intermétra pour La Réunion et Medetra pour Mayotte sont reconduits en 2027

Chaque année, les élus du CSEE doivent donner leur avis sur le choix des prestataires de médecine du travail pour La Réunion et Mayotte. Les propositions pour 2027 se présentent ainsi :

Sur La Réunion : 2 prestataires possibles Intermétra et SISBTI pour lesquels le dossier propose un comparatif chiffré des 2 associations. Intermétra dispose d'une capacité médicale et technique nettement supérieure : 32 médecins contre 7, et 21 IPRP/assistants techniques contre 15. Elle accompagne 140 000 salariés et 12 000 entreprises, contre 44 000 et 3 700 pour SISBTI, ce qui témoigne d'une expérience et d'une capacité de prise en charge bien plus importantes. Le ratio est aussi plus favorable : un médecin pour 4 375 salariés chez Intermétra, contre un pour 6 285 chez SISBTI, soit environ 30 % de salariés en moins par médecin. Avec sept cabinets et dix infirmiers, contre six cabinets et sept infirmiers pour SISBTI, Intermétra dispose d'un maillage territorial et de moyens humains plus importants.

Sur Mayotte : Le choix de Medetram s'impose, puisqu'elle est aujourd'hui la seule structure de médecine du travail opérant sur l'île. Avec 1 cabinet, 2 médecins, 2 infirmiers et 5 IPRP/assistants techniques, Medetram dispose d'une équipe dédiée capable d'assurer le suivi de 17 342 salariés répartis dans 1 002 entreprises.

Ces deux structures bénéficient d'un agrément de 5 ans délivré par le DEETS (Direction de l'économie, de l'emploi, du

travail et des solidarités), conformément à l'article D. 4622-49-1 du Code du travail, ce qui garantit la qualité de leurs missions de suivi médical, de prévention et de traçabilité.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange rappelle qu'elle **demande** régulièrement à la Direction **une visibilité sur les budgets dédiés** à la médecine du travail, information encore **trop rarement communiquée spontanément**. Pour la première fois, le coût sur le périmètre DORM nous a été transmis : 88 k€ pour Intermétra à La Réunion et 8,4 k€ pour Medetram à Mayotte.

Au regard du maillage, des moyens humains et de la capacité de prise en charge, la CFE-CGC Orange donne un avis favorable à Medetram pour Mayotte et à Intermétra pour La Réunion. Le vote, toutefois, n'a pas été unanime.

Vote POUR : 16 (CFE-CGC Orange – CFDT – FO – UNSA) et
CONTRE : 2 (SUD) 1 élu absent au moment du vote.

Le CSEE ordinaire de septembre

Noël des adultes : la préinscription pour éviter les pertes et mieux redistribuer les ressources

Soirée des salariés : se déroulera au domaine des VIN'S à Saint-Leu le 5 décembre. Capacité d'accueil supérieure à celle de l'an dernier (250), le repas se fera à table (places assises)

Noël des enfants : Les informations à date

Mayotte : 27 bons d'achat Joué club et 17 cartes cadeaux multi-enseignes ;

La Réunion : 1 423 bon d'achat grande récré ; 62 cartes cadeaux multi-enseignes ;

Participants à date : 128 enfants >12 ans et 155 enfants <12 ans.

Prestations du CSEC : à la suite du piratage du site du CSEC un process a été mis en place en mode dégradé pour traiter l'aide à la rentrée scolaire, le handicap-enfant et la garde d'enfants ; accessible sur la page : www.ce-orange.fr

Le point "Vie du CSEE" a été marqué par de fortes tensions au sujet du dispositif « Noël des adultes ». Près de 10 000 € de cartes cadeaux ne sont pas activés à ce jour. Pour ne commander que les cartes utiles, le bureau a proposé une préinscription des salariés sur le site du CSE, dans un délai annoncé et avec des relances programmées, afin d'ajuster les commandes aux besoins réels et d'éviter des pertes financières. Cette mesure ne retire aucun droit aux salariés éligibles ; elle vise uniquement à garantir une gestion responsable de chaque euro avec sérieux, anticipation et contrôle. Malgré cela, les autres organisations syndicales s'y sont vivement opposées, contestant tour à tour le dispositif pendant près d'une heure, sans remettre en cause son

principe : ne commander que les cartes réellement utilisées et ne plus laisser perdre l'argent du CSEE !

Face à une opposition qui a fortement rallongé les échanges, le point a finalement été mis au vote et la décision a été adoptée à la majorité.

✓ Pour : 10 – CFE-CGC Orange

✓ Contre : 7 – CFDT / UNSA / SUD

✓ Abstentions : 2 – FO

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange soutient pleinement cette décision qui ajuste les commandes aux besoins réels et évite des pertes inutiles pour le CSEE. La préinscription ne retire aucun droit : elle sécurise au contraire les budgets ASC et garantit que les salariés éligibles bénéficient réellement de leur avantage. Nous nous félicitons de l'adoption de cette mesure, qui renforce responsabilité, transparence et efficacité, tout en regrettant que certaines oppositions aient relevé davantage du réflexe que d'une contribution constructive au débat.



VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Jessica Gauvin : 0693 34 10 59
Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0693 21 96 33
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 29 octobre 2026

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
DO Réunion-Mayotte

www.CFE-CGC Orange.org
abonnements gratuits :
bit.ly/abtCFE-CGC

